



IFRS en Bref

Les derniers développements en matière de normes IFRS



Numéro 2020-11 – Novembre – Décembre 2020

IFRS 16 – DETTE DE LOYERS DANS LES TRANSACTIONS DE CESSION-BAIL



L'IASB vient de publier un exposé-sondage à IFRS 16, dans lequel il propose notamment une approche spécifique visant à traiter les loyers variables qui résultent d'une transaction de cession-bail.

L'appel à commentaires est ouvert jusqu'au 29 mars 2021.

[En savoir plus](#)



LA VERSION FRANÇAISE DE NOS MODÈLES D'ÉTATS FINANCIERS IFRS 2020 EST DISPONIBLE !

Ce document a notamment pour objectif de vous faciliter l'élaboration des états financiers annuels au 31 décembre 2020 grâce à des exemples de formulations adaptées et sur la base d'un modèle mis à jour des dernières évolutions normatives.

[En savoir plus](#)



A cet égard, notre supplément Covid-19 est également disponible en français.



[En savoir plus](#)



L'IASB FAIT DES PROPOSITIONS RELATIVES AUX REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES SOUS CONTRÔLE COMMUN



Pour combler un vide ancien dans le référentiel IFRS, l'IASB vient de faire des propositions relatives aux regroupements d'entreprises sous contrôle commun.

L'appel à commentaires est ouvert jusqu'au 1er septembre 2021.

[En savoir plus](#)



DÉCOUVREZ NOTRE PUBLICATION IFRS 16 DÉDIÉE AUX BAILLEURS

Cette nouvelle publication propose des conseils pratiques et des exemples concrets illustrant les problématiques IFRS 16 des bailleurs dans le contexte des baux immobiliers.

[En savoir plus](#)



Elle fait suite à une publication similaire côté preneurs.

[En savoir plus](#)



COMPARAISON IFRS ET US GAAP : NOUVELLE ÉDITION

Cette publication, qui met en évidence les principales différences entre ces deux référentiels, a été mise à jour des dernières évolutions normatives applicables aux clôtures 2020.



[En savoir plus](#)

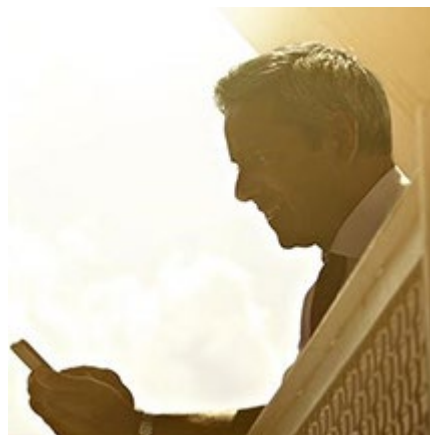


TÉLÉCHARGEZ NOS MODÈLES D'ÉTATS FINANCIERS IFRS 2020 POUR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS !

Cette mise à jour de nos modèles d'états financiers IFRS pour les banques illustre notamment l'application anticipée de la Phase 2 de la réforme de l'IBOR.

Elle propose également des informations additionnelles sur les impacts de la crise Covid-19.

[En savoir plus](#)



L'IASB PUBLIE UN DOCUMENT À VISÉE PÉDAGOGIQUE RELATIF AUX ENJEUX CLIMATIQUES !



Ce document fait le lien entre les risques liés aux enjeux climatiques qui ne sont pas traités explicitement par les normes et l'information financière IFRS, notamment dans les situations où ces enjeux sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la comptabilisation ou l'évaluation des actifs et des passifs, ou encore, qui nécessitent une information appropriée en annexe.

[En savoir plus](#)

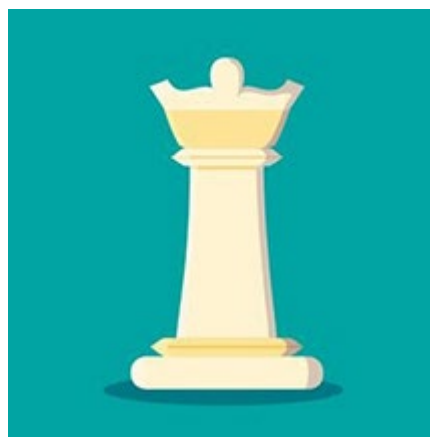


TOUTE L'ACTUALITÉ IFRS 16 DÉCRYPTÉE PAR NOS SOINS !

Dans ce dossier de la Revue Fiduciaire, nous commentons l'actualité toujours très riche d'IFRS 16 : retour d'expérience après une première année d'application, traitement comptable des aménagements de loyers liés à la crise Covid-19, dernières décisions de l'IFRS IC, dernières actualités sur la durée des baux 3-6-9 et enfin les

recommandations de l'AMF pour la clôture 2020.

En savoir plus



KPMG VOUS ACCOMPAGNE

Reportez-vous à [toutes nos ressources disponibles au niveau international](#) en matière d'information financière liée à la pandémie Covid-19.

Consultez également nos autres publications « On en parle » qui présentent [l'actualité réglementaire des sociétés cotées](#) et [l'actualité comptable des sociétés françaises](#).

Pour écouter **Radio KPMG**, rendez-vous à tout moment sur notre [page dédiée](#) ou téléchargez [notre nouvelle application](#).

Pour toute consultation technique vous pouvez contacter notre département [Accounting Advisory](#).

EQUIPE DE RÉDACTION



Emmanuel Paret
Associé
Responsable de la
doctrine comptable
eparet@kpmg.fr



Edith Schwager
Director
Doctrine comptable
edithschwager@kpmg.fr

kpmg.fr/mediasocial



[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci après : [j'exerce mes droits](#)

Vous avez la possibilité de gérer vos préférences et votre désabonnement en [cliquant ici](#)

* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2

avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG .